

TNP 2 - Curriculum Innovation

Swiss Report

Laurent Gajo, University of Lausanne

1. Introduction

1.1. The system of higher education

Le réseau académique suisse comprend des universités à proprement parler, des instituts universitaires ainsi que deux écoles polytechniques fédérales. Mis à part ces dernières, gérées prioritairement au niveau fédéral, les autres sont des institutions cantonales, avec des accords intercantonaux variables (ex.: le réseau BENEFRU, qui lie les Universités de Berne, Neuchâtel et Fribourg à travers des échanges d'enseignants, d'étudiants et des programmes parfois communs). En fait, il n'existe pas en Suisse de Ministère de l'éducation au niveau national, mais des départements de l'instruction publique qui sont de la compétence des cantons, qui suivent des politiques et des stratégies propres. On recense toutefois un certain nombre de concertations et d'harmonisation au niveau fédéral, notamment au travers de la Conférence universitaire suisse (CUS) et de la Conférence des recteurs d'université suisses (CRUS); on mentionnera aussi dans une certaine mesure l'Office fédéral de l'éducation et de la science (OFES). On trouve aussi des exigences d'harmonisation des curricula dans certaines disciplines, par exemple en médecine, qui délivrent un diplôme fédéral et non cantonal.

Les formations de 3^{ème} cycle sont elles plus massivement organisées à un niveau intercantonal ou fédéral. Il suffit de penser au projet d'école doctorale en sciences du langage géré par la CUSO (Conférence universitaire de Suisse occidentale).

Du point de vue linguistique, les universités sont contraintes en général par le principe de territorialité, qui organise le plurilinguisme fédéral sur le territoire helvétique. Ainsi, les quatre langues nationales (dont trois officielles) se répartissent sur des territoires donnés, définis le plus souvent de manière homogène. L'Université de Fribourg, émanant d'un canton et d'une ville officiellement bilingue, défend pourtant clairement une image d'université bilingue et a mis en place un système de licences bilingues. Mais, dans tous les cas, la vie académique fait une certaine place au plurilinguisme, et des cours sont enseignés dans des langues autres que celle de l'endroit, notamment l'anglais pour les disciplines scientifiques. Notons encore la récente mise en place d'une université en Suisse italienne, qui donne à la troisième langue officielle et à ses locuteurs une meilleure reconnaissance, mais qui se positionne aussi comme clairement tournée vers le plurilinguisme.

1.1.1. Recent changes in the system of higher education

Certains changements sont à trouver dans de nouvelles formules de partenariats et d'échanges. On favorise parfois, non sans mal, la nomination conjointe de professeurs sur deux universités, ou sur une université et une école polytechnique fédérale. Ce mouvement relève en partie d'un mouvement qui vise de plus en plus à définir les institutions universitaires par rapport à des pôles de compétences. La définition de ces pôles se fait essentiellement en rapport avec l'attribution de

fonds et de programmes de recherche, gérés au niveau fédéral par le Fonds national suisse de la recherche scientifique. Récemment, quelques inquiétudes ont germé concernant la part souvent faible accordée aux Sciences humaines et sociales, dont font largement partie les études linguistiques.

Le changement le plus important dans le secteur des hautes écoles tient à la création récente de hautes écoles spécialisées (HES), qui visent à donner un caractère plus académique à des formations à vocation prioritairement professionnelle. Ces HES peuvent être gérées aux niveaux fédéral, cantonal ou intercantonal, mais elles impliquent dans tous les cas un dialogue étroit entre les départements cantonaux de l'instruction publique et l'Office fédéral de la formation professionnelle. Suivant les domaines de formation, d'autres départements cantonaux peuvent être concernés par les négociations, par exemple les départements de la santé pour ce qui concerne les formations infirmières. Les HES se veulent une alternative à l'université, en promouvant des sciences "appliquées" et en délivrant un diplôme de niveau "bachelor" (équivalent approximatif d'une demi-licence universitaire en Suisse).

1.1.2. The impact of the Bologna Declaration

Son impact est difficilement mesurable pour l'instant. L'harmonisation souhaitée au niveau européen pose un certain nombre de problèmes à la Suisse fédérale et à la relative autonomie des universités. La CRUS a toutefois entamé des discussions pour préparer le cas échéant l'introduction du nouveau système. De même, l'Université de St-Gall (sciences économiques, droit et sciences sociales) va déjà introduire dès l'année académique 2001-02 l'organisation "bachelor/master", le premier s'obtenant après trois ans d'études et le second après quatre ou cinq ans.

De riches informations concernant la Déclaration de Bologne et ses répercussions en Suisse se trouvent sur le site web de l'Université de Bâle, où l'on peut notamment lire le rapport suisse de G. Shuwey.

1.2. Identification of relevant changes in the social, political, cultural, professional and economic environments

L'apparition des HES dénote une nouvelle prise de conscience sur les exigences de la formation et notamment de la formation professionnelle. On encourage des formations plus performantes, qui articulent plus étroitement pratique professionnelle et connaissances scientifiques. Les besoins du marché sont de plus en plus pris en compte, même pour la recherche "purement" académique et les domaines relevant davantage des sciences humaines ou sociales.

Un des éléments encouragés déjà au niveau suisse mais aussi avec l'étranger est la mobilité, dont les modalités tendent à être facilitées. Dans un récent rapport (cf. Kleiber, 1998), le Secrétaire d'Etat à la science et à la recherche a proposé que les étudiants suisses soient contraints à effectuer au moins un semestre d'études dans une autre université suisse, à l'extérieur de la région linguistique d'origine. On y encourage aussi les séjours dans les universités étrangères. Le processus de mobilité comporte notamment des enjeux linguistiques, dont on mesure plus précisément l'impact dans le marché de l'emploi et le parcours professionnel (cf. Grin, 1997).

Au niveau linguistique justement, la Suisse a été ébranlée ces dernières années par de grandes polémiques et réflexions sur le statut des langues nationales dans l'enseignement comparativement à celui de l'anglais. Il en est sorti un rapport officiel sur un concept général pour l'enseignement des langues en Suisse, sous l'égide de la Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction

publique (CDIP; cf. rapport Lüdi, 1998). Ce rapport montre bien les différentes valeurs associées aux langues (valeurs culturelles, économiques, identitaires, communicatives, etc.) et propose différentes modalités de prise en compte des langues nationales, de l'anglais et des langues de migration, dans une approche globale favorisant l'intégration des enseignements linguistiques plutôt que des compétitions malsaines entre langues. Le débat linguistique a trouvé différents retentissements politiques et éducatifs, et on vient d'apprendre que le Parlement fédéral a, le 22 mars dernier et à une très faible majorité, décidé d'inscrire dans la Constitution l'obligation d'enseigner dans le cadre de l'Ecole obligatoire une deuxième langue nationale avant l'anglais.

Relevons encore que certaines nouveautés pédagogiques pour l'enseignement des langues vivantes entraînent parfois des investissements importants en termes financiers et humains. On peut ainsi bloquer certains programmes de formation, malgré leur succès, pour des questions de coût ou de manque d'engagement de la part des enseignants. Plusieurs programmes d'enseignement bilingue ou immersif ont de cette manière avorté dernièrement dans les cantons de Fribourg, du Valais et de Vaud, et le frein vient souvent en priorité des milieux pédagogiques.

Pour finir, on constate aussi des nouveautés dans la mise en place, au niveau secondaire notamment, de filières de formation communes à la Suisse et à d'autres Etats. On peut dans ce sens penser à une expérience interculturelle à La Chaux-de-Fonds impliquant une intégration partielle des cours de langue et culture d'origine italienne au programme ordinaire neuchâtelois (cf. Gajo & Matthey, 1998). On mentionnera aussi le cas plus emblématique du Liceo artistico de Zurich, institution bilingue et binationale, reconnue et administrée simultanément par l'instruction publique zurichoise et par l'Etat italien.

LANGUAGE DEGREE PROGRAMMES

2. Innovations in language degree programmes offered by universities

2.1. Traditional language programmes

2.1.1. Content, objectives and structures of programmes

Il convient d'abord de rappeler que les titres académiques suisses sont essentiellement la licence et le doctorat. La licence, équivalent d'un "master", s'obtient en principe après deux cycles d'études, chacun d'une durée de deux à trois ans. La fin du 1^{er} cycle correspond à ce que l'on a coutume d'appeler la demi-licence, qui constitue davantage un point de repère qu'un réel diplôme. Pour ce qui est des formations de langues, toutes ne permettent pas de mener des études jusqu'à la licence et certaines n'offrent un programme que sur le 1^{er} cycle. Elles débouchent alors sur des certificats, qui n'ont valeur de diplôme qu'une fois intégré à une formation académique complète aux côtés d'autres branches (langues ou autres).

Les enseignements traditionnels de langues sont regroupés habituellement dans les Facultés de lettres, qui demandent le plus souvent la combinaison de plusieurs branches, linguistiques et/ou non linguistiques pour octroyer une licence. L'étude des langues entre ainsi dans des associations très variables avec d'autres études, relevant aussi bien des sciences philologico-littéraires que des sciences humaines ou sociales. Les possibilités de combinaison dépendent en fait de l'organisation de l'université et de l'attribution, largement arbitraire ou administrative, d'une discipline à l'une ou l'autre Faculté (ex.: la géographie s'enseigne non pas en Faculté des lettres mais en Faculté des

sciences naturelles à l'Université de Bâle; la psychologie s'enseigne en Faculté des lettres et sciences humaines à l'Université de Neuchâtel, mais en Faculté des sciences sociales et politiques à l'Université de Lausanne). Outre la richesse des combinaisons inhérentes aux Facultés de lettres, certaines universités offrent la possibilité de choisir une branche hors Faculté, par exemple en droit ou en sciences politiques. Ceci permet aux études de langues des associations plus ou moins originales avec des disciplines non strictement littéraires ou philologiques.

2.1.2. Career prospects for graduates

Un des débouchés classiques des études de lettres réside dans l'enseignement secondaire. Il faut pour cela que les licenciés aient dans leur bagage des branches (au moins une ou deux) dites "enseignables". En matière de langues, toutes ne sont pas enseignables au même titre dans tous les cantons, même si on trouve une certaine constance et uniformité concernant les langues officielles de la Suisse et l'anglais. Certains licenciés se tournent aussi vers l'administration publique, les organisations internationales, la traduction. Récemment, les entreprises privées et notamment les banques ont montré un intérêt pour les formations en sciences humaines, qui confèrent une certaine souplesse et une capacité de gérer la complexité avec une touche "humaniste" favorable au travail en équipe.

Sans entrer dans plus de détails, il convient de souligner qu'environ la moitié des postes qui engagent des universitaires ne demandent pas forcément d'avoir suivi un cursus plutôt qu'un autre, mais simplement d'être au bénéfice d'une formation universitaire complète.

Pour finir, il faut mentionner aussi le débouché "recherche" ou carrière académique, qui demande en principe l'accomplissement d'un doctorat. Ce débouché retient toutefois très peu de licenciés, peut-être parce que le doctorat, contrairement à des formations en sciences "dures" ou techniques, exige un investissement de longue durée, souvent plus de cinq ou six ans.

2.1.3. Recent changes in content, objectives and/or structure of programmes

Il est difficile d'identifier des changements majeurs et généraux pour les universités suisses. Il est toutefois possible d'entrevoir des zones d'innovation et de changement sur au moins quatre plans: type de langues enseignées, développement d'une linguistique de langue, interdisciplinarité, curricula interlinguistiques et compétences partielles.

Au niveau des types de langues, il est utile d'envisager les groupes suivants: langues officielles suisses, langues nationales minoritaires, langues internationales, langues "exotiques". Les principaux mouvements sont à trouver dans la 2^{ème} et la 4^{ème} catégorie.

Type de langues enseignées

Concernant les langues nationales minoritaires, il faut remarquer une consolidation du romanche, bien ancré dans les Universités de Fribourg et de Zurich et plus récemment arrivé à l'Université de Genève. Ceci s'explique ou s'exprime en partie par l'article 116 de la Constitution, voté en 1996, qui déclare une volonté de maintien des langues minoritaires. On remarquera par ailleurs un intérêt croissant pour les dialectes alémaniques, minorisés par leur statut de langue non officielle mais en fait majoritaires comme langues de communication. L'Université de Berne a ouvert dans ce sens un cours de Bernerdeutsch qui rencontre un succès croissant. Hors Faculté des lettres, on trouve par exemple au Centre de langues de l'Université de Lausanne un enseignement intégré de l'allemand et du suisse-allemand, innovation linguistique et didactique. Sur le plan de l'enseignement de la

littérature, on réserve aussi une place plus affirmée à l'enseignement des littératures régionales. Ce nouvel élan "régionalisant" s'aligne sur un mouvement général en Europe, dont la construction politique réveille un certain nombre d'identités régionales et non plus tellement nationales.

Pour ce qui est des langues plus exotiques, on évoquera par exemple l'enseignement du japonais à Genève, des langues nordiques à Bâle et Zurich et du tibétain à Zurich et Lausanne. Dans cette dernière université, il est rattaché aux études bouddhiques, elles-mêmes intégrées à la Section des langues orientales. Le japonais est rattaché lui à un Département de langues et littératures méditerranéennes, slaves et orientales. Notons en passant qu'il existe une grande variabilité d'une université à l'autre dans le regroupement ou le non-regroupement des langues enseignées. Un Séminaire de langues romanes par exemple peut en outre correspondre à une simple organisation administrative – basée certes sur un minimum de cohérence – ou alors à une véritable unité d'enseignement et de recherche où est dispensé notamment un enseignement commun de philologie.

L'enseignement des langues minoritaires ou des langues "exotiques" fait place, à côté des dimensions linguistiques et philologico-littéraires, à des approches plus culturelles (voire interculturelles) et sociales, moins présentes pour l'enseignement des langues plus traditionnelles. La civilisation a ainsi tendance à inclure la littérature plutôt que l'inverse. En outre, on y insiste beaucoup sur le recours à des moyens pédagogiques modernes.

Pour finir, on mentionnera encore les menaces récentes pesant sur l'enseignement du grec moderne et du latin dans un certain nombre d'universités suisses, qui ont cependant dans la plupart des cas réussi à le maintenir.

Développement d'une linguistique de langue

La partie linguistique des départements de langues regroupe aussi bien une formation pratique à la langue qu'une réflexion théorique et méthodologique issue soit de la tradition philologique soit des sciences du langage. On observe ainsi des accents différents, parfois en concurrence, sur les approches philologiques ou linguistiques d'un département à l'autre. En principe, les évolutions modernes ont toutefois contribué à introduire une formation en linguistique dans le cadre des études de langues vivantes. Cette formation se présente sous deux formes: transversalement dans la Faculté ou spécifiquement dans le département concerné. Ces deux formes peuvent d'ailleurs co-exister, comme à l'Université de Lausanne, où tous les étudiants en langues vivantes sont tenus de suivre un cours commun et propédeutique en linguistique même s'ils ont par ailleurs des linguistiques de langue dans leur cadre de leurs différents départements.

Quoi qu'il en soit, on commence à identifier et à mieux exploiter la transversalité des enseignements linguistiques au sein des Facultés de lettres. Ceci a mené ces dernières années à la constitution de nouveaux Instituts académiques ou de nouvelles disciplines d'études. A Lausanne, il existe un Institut de linguistique et des sciences du langage, qui réunit les enseignants et les chercheurs d'un grand nombre de disciplines, tous engagés, à un titre ou à un autre, à l'examen de problématiques linguistiques. A Neuchâtel, on a créé il y a quelques années une discipline "sciences du langage", qui permet aux étudiants de composer un programme puisant dans plus de dix domaines différents, de l'orthophonie à la logique en passant par la linguistique italienne. De ces mises en commun émanent parfois des spécialisations ou des intérêts convergents ainsi qu'un encouragement à l'interdisciplinarité. Un thème comme celui du bilinguisme regroupe par exemple un certain nombre de forces dans les Universités de Bâle, de Berne, de Fribourg et de Lausanne, qui stimulent des collaborations intra- et interinstitutionnelles.

On notera encore le caractère à la fois spécifique et transversal de la dialectologie gallo-romane, fortement présente notamment à Neuchâtel, qui articule les regards synchronique et diachronique sur les langues et met en valeur les parlers typiquement indigènes, constitutifs de patrimoines régionaux, mais aussi nationaux et internationaux.

Interdisciplinarité

Ce que nous venons de dire des sciences du langage s'inscrit déjà dans une démarche interdisciplinaire. Mais cette dimension est inhérente, en Faculté des lettres, à la composition même des licences, fondées sur la combinaison de plusieurs branches. Récemment, des débats ont germé dans plusieurs universités pour tenter de limiter les combinaisons possibles, en offrant aux étudiants un nombre réduit d'alternatives, envisagées par rapport à leur supposée cohérence. On pourrait voir là une sorte de frein à la perspective interdisciplinaire, qui commence pourtant à s'organiser de plus en plus en amont et qui est encouragée entre autres par les institutions finançant la recherche. On voit poindre ainsi un intérêt pour des licences interfacultaires, à côté de démarches plus ponctuelles favorisant le travail interdisciplinaire par exemple à travers la création d'instituts comme le Centre de traduction littéraire de la Faculté des lettres de l'Université de Lausanne.

Curricula interlinguistiques et compétences partielles

Cette dernière catégorie d'innovations touche davantage à la mise au profit de l'enseignement des langues à l'université de nouvelles recherches en didactique des langues. C'est le cas à l'Université de Bâle, où se mettent en place, dans le cadre du Romanisches Seminar, des enseignements de langues romanes à l'intention de locuteurs d'autres langues romanes. Il s'agira par exemple d'utiliser les compétences en italien pour aller vers l'espagnol. Il s'agira aussi de "déglobaliser" l'enseignement des langues, en ne visant par exemple à travers certains qu'une compétence réceptive. De telles initiatives essaient d'intégrer l'idée de compétences partielles en langues et d'envisager des curricula interlinguistiques, exploitant les effets de parenté entre langues. Les tentatives d'enseignement articulé de l'allemand et du suisse-allemand partagent aussi en partie cet esprit.

2.1.4. Examples of good practice

Il est difficile, dans le cadre des Facultés de lettres, d'identifier de manière évidente des exemples particulièrement emblématiques, dans la mesure où les innovations touchent de nombreuses dimensions inégalement prises en compte d'une université à l'autre. La section précédente fournit dans ce sens de nombreux exemples, ciblés par rapport à des problématiques ponctuelles.

Nous tenons toutefois à signaler ici le travail exemplaire en cours à l'Université de Bâle, qui vient de soumettre à son Rectorat un "Sprachenkonzept", qui propose une réflexion globale sur la formation linguistique à l'université. Même si ce concept implique toute l'université, il émane d'abord de la Faculté des lettres, qui peut mettre à profit son expérience et ses compétences de recherche. Ceci pourrait laisser présager d'un nouveau rôle des départements de langues en Faculté de lettres, qui pourraient entrer dans une réflexion plus globale sur la présence des langues à l'université et sur leurs modalités d'enseignement.

2.1.5. Reasons underlying these changes

Cf. essentiellement 1.2.

2.1.6. Identification of needs

L'effort entrepris pour favoriser la mobilité doit être poursuivi. Cela passe notamment par une régularisation de l'attribution de crédits ECTS.

2.1.6.1. Seen in relation to the development of language studies

Repenser les curricula et les intercurricula, en vue d'exploiter les transversalités. Regrouper certaines langues pour en envisager l'apprentissage conjoint. Déglobaliser l'apprentissage des langues et faire avancer l'idée de compétences partielles. Renforcer pour cela les études et les recherches non seulement sur les langues mais sur le plurilinguisme.

Globalement, introduire une plus grande réflexion didactique en Faculté de lettres, et associer de façon régulière la didactique aux curricula universitaires de formation en langues.

2.1.6.2. Seen in relation to non-academic requirements

Développer de nouvelles missions pour l'expert en langues, notamment dirigées vers une sensibilité à la politique linguistique et au rôle des langues dans la vie académique et sociale.

Développer de plus en plus de curricula qui lient l'apprentissage des langues à d'autres disciplines, relevant des sciences humaines et sociales ou non.

2.1.7. Measures to be taken at institutional, regional, national and European level to meet the needs identified

Une des premières mesures consiste à organiser un dialogue permanent entre les institutions et entre les départements. Développer des projets et des formations interfacultaires, revoir la pertinence administrative et didactique des frontières entre les différents curricula, à l'intérieur d'une même Faculté ou entre Facultés.

Il serait certainement utile de rendre plus visibles les recherches et formations sur le plurilinguisme en créant par exemple un certain nombre de départements facultaires ou interfacultaires sur le plurilinguisme.

2.2. "Alternative" programmes (Applied Language Studies, Cultural Studies, etc.)

Dans cette section, nous parlerons essentiellement des formations débouchant sur des diplômes de langues orientés explicitement "langue étrangère" (français langue étrangère [FLE], Deutsch als Fremdsprache [DAF], English as a Foreign Language [EFL]). Ces formations sont différentes des formations de langues non déclarées comme telles, même si celles-ci peuvent compter dans leur public un nombre parfois important de non-natifs.

2.2.1. Content, objectives and structures of programmes

En principe, ces études sont complètes et ont une finalité en soi. Mais elles peuvent aussi servir de préliminaire et/ou de tremplin vers d'autres études, non spécifiquement linguistiques. On pourra ainsi suivre un cursus de FLE pour obtenir un diplôme ou tout au moins un certificat universitaire,

mais aussi pour se garantir un bon bagage en langue étrangère et suivre de façon plus performante un enseignement dans cette langue. Dans ce deuxième cas, certains étudiants ne se contentent pas des cours d'appui linguistique dispensés au public issu de la mobilité, car ces cours n'offrent en principe pas de diplôme reconnu (cf. section 5).

Les cursus "langue étrangère" ne relèvent pas automatiquement des départements ordinaires de langue et de littérature, mais sont souvent dispensés par des Ecoles de langue rattachées aux Facultés de lettres (c'est généralement le cas du FLE en Suisse romande) ou par des Instituts de linguistique appliquée. Dans le cas des Ecoles de langue, le personnel enseignant a un statut sensiblement différent des autres enseignants académiques. Il remplit une tâche de lecteur et est soumis à des obligations horaires plus importantes, où la recherche prend une place souvent réduite.

Au niveau des programmes, il faut souligner les différences suivantes par rapport aux départements de langue à vocation philologique.

Du point de vue du contenu, la part "langue" occupe une place importante, contrairement à la part "littérature", qui s'enseigne par ailleurs souvent selon une perspective "langue maternelle". L'enseignement de la civilisation apparaît comme une composante importante, qui peut admettre des sous-composantes comme l'histoire. La linguistique s'enseigne variablement, sous forme de linguistique de langue ou plus rarement de linguistique générale. Dans ce dernier cas, on pourra recenser occasionnellement un cours de linguistique de l'acquisition. Un tel cours relève entre autres d'une dimension didactique, qui constitue elle une matière d'enseignement relativement bien diffusée. Il faut bien insister sur la présence de la didactique dans les cursus "langue appliquée ou étrangère", largement absente des curricula plus littéraires. Si l'on constate que les deux catégories d'étudiants s'orientent massivement vers l'enseignement, on pourra s'interroger sur cette différence, d'autant qu'une réflexion didactique permet en principe de porter un regard plus précis et riche sur la langue elle-même, sa structure, son statut, etc.

Ce regard didactique a de probables incidences sur l'utilisation de moyens pédagogiques modernes et techniquement performants, comme les laboratoires de langue ou les centres multimedia. Les départements de langue à vocation philologique utilisent d'ailleurs aussi ces ressources pour leurs cours de langue, mais dans une moindre mesure et sans les avoir substantiellement alimentées.

2.2.2. Career prospects for graduates

Comme dans la section 2.1, les étudiants s'orientent massivement vers l'enseignement, sauf ceux qui intègrent un cursus complet ou partiel en L2 dans une perspective professionnelle non prioritairement linguistique ou pédagogique. Les futurs enseignants fonctionneront toutefois en principe dans une région (ou une institution) où leur langue d'étude n'est pas langue première, par exemple leur pays ou leur région d'origine.

2.2.3. Recent changes in content, objectives and/or structure of programmes

Le processus constant de réflexion méthodologique a amené ces dernières années à développer une offre "tandem", plus ou moins bien structurée d'une institution à l'autre. Cette offre est souvent gérée par les départements de langue étrangère mais s'ouvre sur l'ensemble de la communauté universitaire (nous en reparlerons donc plus loin). A Lausanne et à Fribourg par exemple, elle s'appuie sur une réflexion pédagogique et didactique tout à fait élaborée et peut même déboucher sur l'attribution de crédits ECTS. L'introduction, bien qu'encore timide, du Portfolio européen des

langues, constitue aussi un mouvement d'innovation perceptible çà et là. Le site du CERLE (cf. ci-dessous) à Fribourg contient d'ailleurs un lien avec un site utile sur le Portfolio.

Plus généralement, les enseignants de ces différents départements de langue étrangère joignent depuis peu leurs forces autour de réflexions et de recherches communes sur l'enseignement des langues étrangères en Suisse et sur son adéquation à la demande sociale notamment. Le *Bulletin suisse de linguistique appliquée* a sorti récemment un numéro (71) sur l'enseignement du FLE (cf. Jeanneret & Gauthier, 2000), qui sera suivi d'un numéro sur l'enseignement de l'italien L2 (cf. Roncoroni, à paraître) et d'un autre sur l'allemand L2. Notons au passage ce plus grand souci de la prise en compte de la demande sociale en langues, probablement typique des enseignements à vocation appliquée. Une telle réflexion devrait pourtant impliquer tous les experts académiques en langue, avec une approche contrastée et critique.

Ces récentes publications sous forme de grands projets nationaux témoignent certes d'un besoin de recherches, mais aussi d'une recherche transversale, sur la didactique et le statut des langues étrangères quelles qu'elles soient, au-delà de la segmentation FLE/DAF/EFL par exemple. Cette mise en commun et cette réflexion transversale a trouvé récemment une traduction institutionnelle au sein de l'Université de Fribourg, dont nous donnons maintenant un bref aperçu.

2.2.4. Examples of good practice

La Faculté des lettres de l'Université de Fribourg a développé ces dernières années un centre d'enseignement et de recherche en langues étrangères (CERLE), Lern- und Forschungszentrum Fremdsprachen (LeFoZeF) en allemand. Le centre ne s'adresse pas qu'aux étudiants en langues, mais à tout membre de la communauté universitaire et aux enseignants. Il est composé de quatre unités: FLE, DAF, EFL et une médiathèque.

L'intérêt majeur du CERLE est de croiser plusieurs langues autour de réflexions et de démarches communes, autour de préoccupations didactiques transversales. Le centre est actif dans les domaines suivants: cours de langue en français, allemand et anglais; apprentissage autonome des langues (médiathèque, tandem, conseil); cours de langue sur objectifs spécifiques; cours pour futurs enseignants de langues étrangères et formation continue des enseignants; diplômes de langues et diplômes d'enseignement des langues; bibliothèque des langues étrangères; recherche. Il faut souligner l'importance de la médiathèque, qui offre non seulement des moyens modernes pour progresser de façon largement autonome en français, en allemand et en anglais, mais aussi la possibilité de se familiariser avec une trentaine d'autres langues.

On trouve le même genre de centre à la Faculté des lettres de l'Université de Berne. Il s'agit du Département de linguistique appliquée (AAL: Abteilung für angewandte Linguistik), qui a toutefois une histoire bien différente et qui ne naît pas de la fusion/association de plusieurs départements de langue. Comme plusieurs centres de linguistique appliquée en Suisse et en France notamment, il est né du besoin d'appui didactique et méthodologique pour l'enseignement des langues étrangères (place centrale du laboratoire de langues). Les missions de l'AAL ressemblent fort à celles du CERLE: cours de langues (de l'allemand au chinois en passant par le russe, le grec moderne, l'arabe, etc.), formation d'enseignants, recherche, réflexion didactique et méthodologique, centre multimédia.

Les deux centres présentent beaucoup d'intérêt et sont constamment en mouvement, dans un esprit de grande innovation et d'adaptation. Leur qualité repose certainement en bonne partie sur la présence d'une recherche régulière et sérieuse, intégrée au mandat de l'institution et à celui de la plupart de ses collaborateurs.

2.2.5. Reasons underlying these changes

Les programmes "alternatifs" sont particulièrement sensibles à la demande sociale et renforcent leur vocation de service. La mobilité des étudiants et des enseignants/chercheurs leur a entre autres donné des missions nouvelles.

Leur orientation appliquée les amène à mieux adapter leurs pratiques, par une réflexion didactique adressée d'abord à eux-mêmes.

2.2.6. Identification of needs

Se positionner davantage en recherche, encourager davantage la transversalité, développer de nouvelles formes d'enseignement favorisant l'auto-apprentissage.

Identifier clairement les mandats de service, les valoriser. Distinguer les activités de service adressées à la Faculté, à l'université et à l'extérieur.

2.2.6.1. Seen in relation to the development of language studies

Cf. pour l'essentiel 2.1.6.1.

Développer une recherche spécifique et reconnue. Par exemple, un département de langue à vocation appliquée peut certes faire une place à l'enseignement de la littérature, mais il devrait aussi conduire une recherche sur la place de la littérature dans un cursus L2, sur ses modalités d'enseignement à un public alloglotte, sur les liens littérature/culture et interculture, etc.

2.2.6.2. Seen in relation to non-academic requirements

Les programmes "alternatifs" étant particulièrement sensibles à la demande sociale et aux exigences non académiques, il s'agirait, plus que de développer encore cette sensibilité, de proposer une réflexion critique sur l'apport de l'université aux besoins et aux problèmes linguistiques de la société. L'université doit réfléchir à ses liens de continuité et de rupture avec la société, et cette réflexion doit toucher en premier lieu les enseignements de langues à caractère appliqué.

2.2.7. Measures to be taken at institutional, regional, national and European level to meet the needs identified

La création de départements conjoints, comme à Fribourg, contribue à exploiter les enjeux transversaux et à rendre visibles certains domaines d'enseignement et de recherche.

Au-delà de cette organisation, il s'agirait de repenser les liens entre les programmes "alternatifs" et les programmes plus traditionnels. Dans plusieurs cas, le dialogue entre les deux types de programmes est plus ou moins asymétrique, dans la mesure où certains programmes "alternatifs" relèvent d'Écoles de langue certes rattachées à l'université mais avec un statut particulier, en quelque sorte "para-académique" (c'est le cas notamment pour le FLE à Genève et à Neuchâtel).

PROGRAMMES FOR LANGUAGE AND LANGUAGE RELATED PROFESSIONS

3. Innovations in the training of language teachers

Pour l'essentiel, nous renvoyons au rapport rédigé dans le cadre du TNP 1 (cf. Berthoud & Gajo, 1998). Beaucoup d'informations sont encore valables.

Pour les innovations en cours ou à venir, il faut mentionner un changement radical en voie d'actualisation au niveau institutionnel. Comme ce changement deviendra effectif dès l'été 2001 et que tout n'est pas stabilisé au niveau du contenu des programmes et des modalités d'enseignement notamment, nous ne pouvons guère en faire état à l'heure actuelle. Nous pouvons toutefois résumer le cadre de ce changement sous 3.2.1.

3.1. Language teaching and learning in primary and secondary school education

L'état des lieux est très difficile à établir, dans la mesure où la compétence décisionnelle en matière d'éducation revient le plus souvent aux Cantons, ce qui débouche sur une grande variété de pratiques. Néanmoins, on peut relever une préoccupation générale et désormais traditionnelle pour l'enseignement des langues étrangères et notamment des langues nationales. Plus récemment, différents Cantons ont expérimenté des formes d'enseignement bilingue. On a pu ainsi recenser une centaine de modèles (cf. Brohy, 1996) bilingues, malheureusement souvent expérimentaux et très ponctuels. A noter sur ce plan-là le dynamisme particulier des Cantons traversés par la frontière linguistique, du seul Canton trilingue des Grisons et des Cantons-frontières.

Plutôt que de parler de pratiques très localisées et en voie de changement, nous utilisons ces lignes pour reproduire quelques idées-clés du rapport Lüdi (cité dans la section 1), qui propose un cadre général pour l'enseignement des langues en Suisse, autant sur le plan du choix des langues que sur celui des options méthodologiques pour leur enseignement.

En termes de choix et de nombre de langues, le rapport préconise la combinaison suivante: à part la langue maternelle, au moins deux langues étrangères/secondes obligatoires pour tous les élèves, la première étant une autre langue nationale introduite au plus tard en 3^{ème} année et la deuxième en principe l'anglais, introduit au plus tard en 5^{ème}. Tous les Cantons devraient en outre veiller à offrir, à titre optionnel, au moins une 3^{ème} voire une 4^{ème} langue étrangère/seconde à partir de la 7^{ème}. Parmi les options, on recommande vivement l'introduction, à côté des langues nationales, des langues des communautés migrantes en Suisse.

En termes d'orientation méthodologique, on encourage notamment les formes d'enseignement bilingue, les démarches d'éveil aux langues (dans les petites classes déjà) et les échanges.

Reste à voir maintenant dans quelle mesure ce concept général pour l'enseignement des langues en Suisse sera suivi dans les différents Cantons et par les milieux pédagogiques. Mais, dans tous les cas, il montre une voie possible basée aussi bien sur les enjeux d'une Europe moderne que sur les traditions propres à la Suisse.

3.2. Initial teacher training

3.2.1. Institutions responsible for training

Traditionnellement, les institutions responsables de la formation initiale des enseignants sont, pour le primaire, les Ecoles normales et, pour le secondaire, les Séminaires pédagogiques. Il est possible de fréquenter l'Ecole normale après l'obtention d'un diplôme de maturité (secondaire II) ou même dans certains directement après la scolarité secondaire obligatoire (secondaire I). Pour

l'enseignement secondaire ou secondaire supérieur, il faut en principe obtenir une licence universitaire et fréquenter ensuite au moins une année le Séminaire pédagogique, dont la formation s'organise dans une alternance entre stages pratiques et cours.

Cette formule de formation des enseignants est cependant sur le point de changer radicalement, dans la mesure où de nouvelles institutions de formation se mettent en place sur le plan cantonal ou intercantonal. Il s'agit des Hautes Ecoles Pédagogiques (HEP), qui démarreront leur activité de formation dès le mois d'août 2001. Ces HEP relèvent du niveau tertiaire et devraient entretenir des relations privilégiées avec les universités, censées assumer une partie de l'offre en formation. Cette nouvelle structure va vers la définition de nouvelles exigences pour les enseignants, et les candidats à l'enseignement secondaire verront par exemple leur formation rallongée d'au moins un à deux semestres. Les HEP présentent la nouveauté de regrouper sous une même institution les différentes filières de formation pédagogique, qui relèvent maintenant d'institutions séparées. Il faut mentionner aussi leur volonté fermement affichée d'"eurocompatibilité", qui reste toutefois un défi complexe dans le contexte suisse.

3.2.2. Content, objectives and structures of programmes

Ils sont variables d'une institution à l'autre et d'un Canton à l'autre. Toutefois, pour l'enseignement secondaire, l'apprentissage des connaissances disciplinaires se faisant à l'université, les Séminaires pédagogiques mettent l'accent sur les didactiques de branches, les savoirs et savoir-faire pédagogiques, la connaissance de l'institution scolaire, etc.

3.2.3. Career prospects for graduates

La plupart des diplômés se destinent évidemment à l'enseignement scolaire, mais d'autres utilisent leur formation pédagogique pour animer des stages en entreprise, pour entrer dans les ressources humaines, etc.

3.2.4. Recent changes in content, objectives and/or structure of programmes

Un des changements significatifs de ces dernières années a été la recommandation adressée par la CDIP en 1990 aux départements cantonaux de l'instruction publique en vue de la reconnaissance réciproque des diplômes d'enseignants. Ces diplômes n'avaient en effet qu'une valeur cantonale et freinaient l'éventuelle mobilité des enseignants. La recommandation de la CDIP visait donc à encourager les échanges d'enseignants d'une région linguistique à une autre.

On a aussi vu apparaître plus fermement des éléments de pédagogie interculturelle dans les Ecoles normales de Neuchâtel et du Canton de Zurich par exemple. Dans ce dernier, la dimension interculturelle doit "infiltrer" transversalement différentes matières d'enseignement comme la didactique des langues, la psychologie et la pédagogie.

Récemment toujours, le Séminaire de français moderne de l'Université de Neuchâtel s'est vu confier une formation en FLE à l'intention des étudiants du Séminaire pédagogique pour l'enseignement secondaire et, dans une certaine mesure, de l'Ecole normale.

A l'Université de Berne, un tandem officiel a été proposé aux futurs enseignants secondaires francophones et germanophones, remplaçant ainsi les cours de conversation.

D'autres éléments ponctuels seraient à relever dans la grande diversité de situations, mais il ne convient pas d'en allonger la liste dans les limites de ce rapport.

3.2.5. Examples of good practice

Cf. 3.2.4 pour quelques exemples. Nous y ajoutons l'exemple de l'Ecole normale de Coire, pour l'intérêt de son option pluraliste et de son attention aux langues minoritaires. Cette Ecole normale est dotée d'une section de langue italienne et romanche (cf. Lia Rumantscha, 1996). On peut par exemple y suivre quatre heures hebdomadaires de romanche ainsi que deux ou plusieurs branches dans cette langue. Les non-Romanches ont aussi la possibilité de se former dans cette langue. L'idée est ici d'abord de permettre aux ressortissants des minorités locales de se former et par la suite de former dans leur langue. Mais on vise en outre à amener les germanophones vers les langues minoritaires, à les y sensibiliser. La solution consiste ici à définir l'institution même de formation comme pluraliste.

3.2.6. Reasons underlying these changes

Cf. plus haut.

3.2.7. Identification of needs

L'identification de plusieurs besoins (plus de coordination intercantonale, plus de transversalité d'une filière à l'autre, des exigences plus académiques, une intervention plus massive de l'université, etc.) ont conduit à la mise sur pied des HEP. Reste à voir comment cette nouvelle structure se comportera, et si elle ne se contentera pas d'ajouter et de redistribuer les compétences d'anciennes institutions.

3.2.7.1. Seen in relation to the development of language studies

Développer, pour les enseignants de langue et de disciplines non linguistiques, une conscience linguistique capable d'évaluer le rôle des langues dans la société (particulièrement en Suisse et en Europe), leurs différentes valeurs (fonctionnelle, identitaire, etc.), leur rôle central dans la construction et la transmission des savoirs, dans la réussite professionnelle, etc. Mettre sur pied ou renforcer des formations transversales basées essentiellement sur des recherches linguistiques récentes, notamment en matière de bilinguisme.

3.2.7.2. Seen in relation to non-academic requirements

Développer notamment un esprit de mobilité (au sens le plus large) chez les enseignants, qui doivent être un modèle académique mais aussi social pour les apprenants. Mieux envisager les liens entre les modalités de formation institutionnelles et extra-institutionnelles (échanges, projets extrascolaires, etc.).

3.2.8. Measures to be taken at institutional, regional, national and European level to meet the needs identified

Il s'agit pour le moment d'attendre les effets de la mise en place des HEP.

3.3. Continuing teacher education (in service)

3.3.1. Institutions responsible for training

Au-delà des institutions responsables de la formation initiale, plusieurs institutions sont susceptibles d'intervenir dans la formation continue des enseignants, notamment les centres cantonaux de formation permanente et les Instituts pédagogiques cantonaux ou intercantonaux. Il existe aussi au niveau national un Centre de perfectionnement suisse (CPS) à Lucerne.

Toutefois, il mentionner l'implication plus grande et plus directe de l'université à ce niveau-là de la formation des enseignants. Très souvent, c'est par la formation continue que les innovations (étayées en principe par des recherches scientifiques récentes) pénètrent d'abord les milieux éducatifs, la formation initiale étant touchée en principe plus tard. L'université peut intervenir dans la formation permanente des enseignants au moins de trois manières: par l'ouverture de certains de ses cours et séminaires aux enseignants, par des cours et séminaires intégrés directement dans les programmes de formation continue d'institutions diverses, par des recherches-actions liées à des expérimentations particulières. Ces trois types d'actions ont par exemple permis d'introduire çà et là des formations à l'enseignement bilingue, encore peu présentes dans la formation initiale.

Notons encore que les universités ou les autres institutions de formation peuvent intervenir à la demande d'associations professionnelles d'enseignants.

3.3.2. Content, objectives and structures of programmes

Ils évidemment très variables. Comme nous venons de le voir, ils sont toutefois en prise plus directe avec les innovations et les recherches scientifiques.

A noter encore que les cours de formation permanente sont le plus souvent facultatifs, ce qui réduit parfois l'efficacité du processus de formation, dans la mesure où les enseignants intéressés sont en principe déjà informés et acquis à la cause.

3.3.3. Recent changes in content, objectives and/or structure of programmes

Les programmes de formation continue, au moins en termes de contenu, se définissent justement par une grande variation et une absorption rapide de l'innovation. Ils sont donc par définition changeants.

3.3.4. Examples of good practice

Le choix serait ici particulièrement arbitraire, vu la ponctualité difficilement saisissable de l'offre disséminée en Suisse. Nous rappelons toutefois que le CERLE de l'Université de Fribourg et l'AAL de l'Université de Berne (cf. 2.2.4) prévoient dans leurs activités régulières des interventions dans le cadre de la formation continue des enseignants. Cette régularité et l'insertion institutionnelle de ces interventions confèrent une certaine force et une certaine visibilité à l'offre de l'université en matière de formation d'enseignants.

Nous tenons à citer pour finir la FALZ (Fachstelle für Fremdsprachenunterricht), créée il y a quelques années auprès du Romanisches Seminar de l'Université de Bâle. Il s'agit d'un centre d'accompagnement scientifique et d'aide pratique pour les enseignants. Il est particulièrement compétent pour des projets bilingues en milieu scolaire et professionnel. Son originalité est d'offrir

un service permanent et souple dans une dynamique qui associe constamment la recherche, l'école, le travail et la société. Ses fonctions sont multiples (cf. Saudan 1996):

- "a) Création et soutien d'un réseau d'information entre milieux scolaires, universitaires, professionnels et contextes d'apprentissage extra-institutionnels (loisirs, famille, vacances).
- b) Information, accompagnement et soutien pratique des enseignants dans la planification, l'organisation et la réalisation de projets d'enseignement innovateurs.
- c) Formation des enseignants "sur le tas", par rapport à des besoins spécifiques, et dans le cadre de projets d'enseignement concrets.
- d) Création d'une banque de données et élaboration de matériaux d'enseignement contextualisés ("recherche-action").
- e) Accompagnement et évaluation scientifique des projets d'enseignement innovateurs.
- f) Organisation de colloques de formation-recherche pour des enseignants après la réalisation et l'évaluation scientifique de projets d'enseignement immersif."

3.3.5. Reasons underlying these changes

Cf. plus haut.

3.3.6. Identification of needs

Un besoin essentiel consisterait en la planification cohérente de la formation continue dans l'espace et dans le temps, et surtout à sa régularisation dans le plan de carrière des enseignants. Les parcours de formation continue devraient donc être bien balisés, proposer des options fortes et exercer un minimum de contraintes sur les enseignants en place.

3.3.6.1. Seen in relation to the development of language studies

Mieux coordonner l'offre des différentes institutions et des différents Cantons. Rendre plus visibles les interventions potentielles et effectives de l'université. Développer des centres universitaires articulés autour d'un projet global à la manière FALZ (cf. ci-dessus).

3.3.6.2. Seen in relation to non-academic requirements

Le modèle académique et social de l'enseignant évoqué sous 3.2.7.2 doit être entre autres celui d'un enseignant qui se forme en permanence ("life-long learning"), qui possède et qui donne des clés pour la gestion de son propre apprentissage, dans une perspective "apprendre à apprendre".

3.3.7. Measures to be taken at institutional, regional, national and European level to meet the needs identified

Ces mesures devront prendre en compte la mise en place des HEP et le nouveau rôle des universités dans la formation initiale. Le souci de coordination et de régularisation doit ainsi attendre cette étape cruciale.

4. Innovations in the training of translators and interpreters

Cf. rapport TNP 1. Pas de nouvelles informations disponibles pour le moment.

PROVISION FOR STUDENTS OF OTHER DISCIPLINES

5. Innovations in language provision for students of other disciplines

Il s'agit d'un secteur particulièrement dynamique en Suisse, mais très inégalement développé et représenté d'une Haute Ecole à l'autre.

Les formules repérables en Suisse sont assez variables (cf. Forster Vosicki, 1997), et nous essaierons dans les lignes qui suivent d'en rendre compte de manière représentative, avec l'appui de quelques exemples particulièrement éloquents.

5.1. Language studies integrated into non-language programmes

Il faut distinguer ici au moins deux cas: celui où le cursus non linguistique intègre obligatoirement une formation linguistique, celui où le cursus non linguistique intègre facultativement les formations linguistiques mais les reconnaît comme acquis.

5.1.1. Content, objectives and structures of programmes

Les Facultés les plus préoccupées par la connaissance des langues semblent être les Facultés d'économie et de droit, même si on observe plus récemment des mouvements significatifs en sciences sociales par exemple.

Les contenus des programmes sont assez variables, et ils peuvent aller d'un enseignement assez autonome et "passe-partout" des langues à un enseignement davantage ciblé sur les langages sectoriels par exemple. Ils intègrent en outre parfois une dimension culturelle et ne se réduisent ainsi pas toujours à l'aspect purement linguistique et/ou fonctionnel.

Au niveau de la structure, différentes formules sont possibles. Une Faculté peut elle-même proposer des cours de langue, avec une vocation générale ou non, et les intégrer dans son programme d'études (c'est le cas par exemple des sciences économiques à l'Université de St-Gall et du droit à l'Université de Lausanne). Mais elle peut aussi simplement reconnaître (sous forme de crédits) la fréquentation de cours de langue à l'extérieur, moyennant certaines conditions (c'est le cas notamment des hautes études commerciales et des sciences sociales et politiques à l'Université de Lausanne). Dans ce deuxième, la Faculté s'appuie sur la Faculté des lettres, sur des centres de langues académiques ou, plus rarement, sur des institutions non académiques mais délivrant des diplômes reconnus au niveau international. Les cours suivis pourront être payants ou gratuits, ce qui n'est pas sans incidence sur leur degré effectif d'intégration dans les objectifs de la Faculté en question.

5.1.2. Recent changes in content, objectives and/or structure of programmes

Une bonne partie des cursus linguistiques intégrés à des études non linguistiques sont déjà eux-mêmes le résultat d'un processus novateur. Les éventuelles tendances privilégiant une formule plutôt qu'une autre pourraient contribuer à identifier des changements, mais nous ne voyons rien de significatif à l'heure actuelle.

5.1.3. Examples of good practice

Nous en mentionnons deux, les Universités de St-Gall et de la Suisse italienne.

St-Gall intègre dans sa Faculté des sciences économiques un département d'études culturelles (Kulturwissenschaftliche Abteilung), qui propose des enseignements d'anglais, d'allemand, d'italien, d'espagnol, de russe et de japonais, mais aussi de la psychologie, de la sociologie et de l'histoire par exemple (cf. Bennett, 1997). Au cours du 1^{er} cycle, les étudiants doivent choisir au moins une langue étrangère, qui donne lieu à un examen doté du même poids que les autres examens au centre de la discipline. Au cours du 2^{ème} cycle, les étudiants doivent cette fois suivre au moins un enseignement culturel, parmi lesquels on retrouve les langues mais aussi des disciplines relevant des sciences sociales et humaines. Le but premier est de garantir une bonne culture générale aux étudiants, en plus de leur donner des outils performants de communication et de réussite professionnelle. Le département d'études culturelles jouit du même statut que les autres, définit son propre curriculum et peut en outre compter sur un équipement technique moderne (laboratoire de langues et médiathèque).

L'Université de la Suisse italienne est la dernière née des universités suisses. Les Facultés de Lugano sont au nombre de deux, la Faculté des sciences de la communication et la Faculté de sciences économiques. Dès sa création, très récente, l'université s'est donné une ambition purilingue et pluriculturelle (cf. Rigotti, 1997). Elle comporte non seulement un corps enseignant et des étudiants de provenances très variables, mais donne aussi une importance certaine à l'étude des langues étrangères. Ainsi, les deux Facultés donnent des cours de perfectionnement en anglais, en allemand et en français, l'italien étant la langue première. On trouve aussi des cours moins avancés, dispensés en dehors de l'horaire officiel et/ou de façon intensive avant le début du semestre d'hiver. La Faculté des sciences de la communication entretient dans ce cadre-là un souci linguistique encore plus grand. Consciente de l'importance capitale des langues dans le monde de la communication, elle offre deux cours supplémentaires dans chacune des trois langues étrangères: un cours de langue sectorielle et un cours à vocation plutôt culturelle.

5.1.4. Reasons underlying these changes

Le rôle central de la communication et par là de la langue dans la réussite professionnelle et académique commence à être perçu par de nombreuses institutions, qui remarquent notamment l'atout du plurilinguisme (ce phénomène est accentué par la mobilité). La création récente d'une Faculté des sciences de la communication à Lugano, où plusieurs disciplines – tantôt plus humaines tantôt plus "scientifiques" – se côtoient étroitement, représente dans ce sens un signe évident.

5.1.5. Identification of needs

Il s'agirait de continuer à explorer la place spécifique des études linguistiques dans le cadre des Facultés non orientées vers les langues. Il faut développer, à la manière de Bâle, des concepts globaux au niveau de chaque université afin de déterminer les modalités et les contenus des enseignements de langues assumés par les différentes Facultés ainsi que transversalement par l'université. Cela dit, il n'est pas sûr que les enseignements plus humanistes par exemple ne

devraient concerner que les Facultés de lettres. Le principe d'études interfacultaires devrait aussi être davantage examiné.

5.1.6. Measures to be taken at institutional, regional, national and European level to meet the needs identified

Les universités doivent entreprendre une analyse fine des besoins en langue(s) de leurs futurs diplômés et considérer la place de la langue, des langues, de la communication dans les différentes voies d'études. Il s'agit entre autres d'examiner la pertinence et les moyens de décloisonner davantage ces différentes voies.

Ce travail ne dispense pas les Facultés d'une réflexion fouillée de leur propre côté.

5.2. General and subject-oriented language courses accompanying non-language programmes

Dans cette section, nous nous arrêtons plus spécifiquement sur le cas des centres de langues rattachés aux universités.

5.2.1. Content, objectives and structures of programmes

Ces programmes entendent donner à tous les étudiants de l'université désireux de parfaire leur formation linguistique des moyens pratiques et reconnus pour y parvenir. On peut y trouver des cours de langage sectoriel ou mettant l'accent sur certains types d'utilisation du langage dans le milieu académique et scientifique (entraînement à la préparation d'exposés, etc.), mais l'offre se mesure surtout en termes de nombre de langues et d'accès à certains diplômes. L'anglais arrive évidemment très souvent en tête de liste. Les modalités d'enseignement sont assez variables, du cours intensif au cours extensif en passant par le multimédia et le tandem. Les cours sont en général payants.

Les institutions responsables de ce type d'enseignement sont de plus en plus des centres de langues, rattachés en principe directement au Rectorat de l'université et jouissant ainsi d'une grande transversalité. Ces centres se sont le plus souvent constitués pour et par l'université, avec une vocation très spécifique. On trouve néanmoins à l'Ecole Polytechnique Fédérale de Lausanne un Centre de langues confié à une institution privée, l'Ecole club Migros, qui gère certainement au mieux la situation mais qui fonctionne par ailleurs à très large échelle, pour un public moyen et selon une méthode plutôt homogène. Là où il n'existe pas de centre de langues, le même type de cours est en général pris en charge par les départements de langues appliquées (programmes "alternatifs"). L'AAL de l'Université de Berne propose ainsi des cours de langue, en partie gratuits, à tous les étudiants et les collaborateurs de l'université (ex.: English for Scientific Purposes). On remarque aussi avec intérêt la présence dans cette université d'un cours d'italien pour historiens de l'art (focalisation sur la compréhension écrite). A Fribourg, le CERLE notamment assume différentes tâches pour servir de "rampe" linguistique aux étudiants des différentes Facultés.

5.2.2. Recent changes in content, objectives and/or structures of programmes

Un des changements importants consiste en la création effective ou projetée d'un certain nombre de centres de langues dans les universités suisses, notamment à Bâle et à Zurich (dans ce dernier cas, centre commun entre l'université et l'Ecole Polytechnique Fédérale, cf. Nodari, 1999). Pour les centres déjà existants – mais tout de même assez récents – comme à l'Université de Lausanne, des enrichissements et des innovations régulières ont vu le jour. Nous nous y arrêtons ci-dessous.

5.2.3. Examples of good practice

Le Centre de langues de l'Université de Lausanne fait figure de proue dans le domaine. En un peu plus de dix ans d'activité, son développement a été considérable. Le centre enseigne six langues aux étudiants et aux membres du personnel. Il prépare à de nombreux examens internationalement reconnus et assume des mandats pour différentes Facultés en termes de cours spécifiques (langages sectoriels notamment) accrédités. La réflexion pédagogique et méthodologique y est intense et fondée en priorité sur des analyses de besoins. On ne citera à ce propos que l'exemple du cours combiné allemand/suisse-allemand. Mais on ne saurait passer sous silence le développement récent d'un espace multimédia. Le centre entretient des collaborations avec diverses associations nationales et internationales et s'engage aussi dans des recherches, ce qui lui assure certainement une source importante de renouvellement. Son principal problème et sans doute le statut peu valorisé de la plupart de ses enseignants, payés à l'heure et selon un barème relativement modeste.

5.2.4. Reasons underlying these changes

Cf. 5.1.4.

5.2.5. Identification of needs

Cf. 5.1.5.

La création de centres de langues gérés directement par l'université semble répondre à un besoin important. Le mandat de tels centres se doit cependant d'être précisé par rapport aux mandats des enseignements de langues dans les différentes Facultés. Il s'agit pour toute université d'établir avec précision son offre en langues et de prévoir les complémentarités et les modes de collaboration entre les différents titulaires de cette offre. Les centres de langue pourraient avoir des responsabilités particulières, en tant par exemple que baromètres de la demande académique et sociale en langues. Des responsabilités clarifiées non seulement pour les étudiants, mais aussi pour le personnel de l'université. Des responsabilités certes par rapport aux langues étrangères, mais peut-être aussi par rapport aux modalités de la communication académique, même dans une langue maternelle. Des responsabilités pédagogiques évidemment, mais aussi des responsabilités de recherche.

L'enjeu initial consiste à donner aux autorités académiques une conscience linguistique beaucoup plus fine, pour éveiller ensuite très vite les étudiants aux enjeux linguistiques et aux différentes façons de les prendre au sérieux. Certains ont lancé dans ce sens l'idée d'un portfolio universitaire européen.

5.2.6. Measures to be taken at institutional, regional, national and European level to meet the needs identified

En plus de ce qui a été dit précédemment, il s'agit de penser le rôle particulier d'un centre de langues, et surtout ses modalités d'intégration à la vie académique ordinaire. Cela passe notamment par un (ré)examen de son cahier des charges (place de la recherche notamment) et du statut de son personnel.

5.3. Language provision and support for mobile students

5.3.1. For incoming students

Les universités suisses sont en principe contraintes légalement d'offrir des cours d'appui linguistique aux étudiants "mobiles", du moins en ce qui concerne certains programmes de mobilité, comme Erasmus pour l'Europe et Unimobile pour la Suisse. Les étudiants de ces programmes ont la possibilité de suivre gratuitement divers cours de langue. Les modalités d'enseignement peuvent légèrement varier d'une institution à l'autre (ex.: existence ou non de cours intensifs avant le semestre, choix ou non de niveaux, possibilité de travail individuel avec un équipement multimédia, programme tandem plus ou moins structuré, etc.), tout comme les modalités d'accréditation (toutes les universités n'accordent pas de crédits ECTS et elles ne prévoient en général pas d'examens reconnus). Les départements responsables de ces cours sont en principe le FLE pour la Romandie et le DAF pour la Suisse alémanique.

Même si ces cours ont une vocation assez générale, ils visent en particulier les compétences académiques (ex.: cours sur les écrits académiques). Il arrive d'ailleurs qu'ils s'ouvrent aux étudiants "locaux", car ceux-ci ne maîtrisent souvent pas non plus l'usage scientifique de leur propre langue. Ceci tend à montrer une fois de plus la transversalité des enjeux linguistiques dans la formation et la vie académiques.

5.3.2. For outgoing students

Il est beaucoup plus rare de trouver des cours de préparation à la mobilité. C'est toutefois le cas au Centre de langues de l'Université de Lausanne. Le cours proposé n'est pas à proprement parler un cours de langue, mais un séminaire de préparation interculturelle. La dimension linguistique intervient tout de même, dans la mesure où il est dispensé en anglais et met ainsi les étudiants en situation d'immersion. Un programme tandem peut aussi accessoirement jouer un rôle de préparation pour les étudiants en partance, mais il ne s'agit en principe d'un but déclaré de ce type de programmes.

5.4. Non-language programmes or parts of programmes taught through one or several other languages

L'immersion ou l'enseignement bilingue n'est pas monnaie courante au niveau universitaire suisse. On notera toutefois la présence non négligeable de l'anglais à l'Université de Zurich et dans les matières scientifiques et techniques en général. Par ailleurs, les étudiants de 2^{ème} et à plus forte raison de 3^{ème} cycle (doctorat) sont confrontés plus régulièrement à des enseignements ou des colloques dans une langue étrangère, sans compter qu'ils sont très vite censés savoir au moins lire dans plus d'une langue.

Nous pouvons néanmoins citer la politique réellement et activement bi- ou plurilingue des Universités de Fribourg et de la Suisse italienne. La première permet l'accès à une licence bilingue

(français/allemand), alors que la seconde fonctionne de fait avec des curricula organisés à travers plusieurs langues. Les éléments qui vont suivre sont basés essentiellement sur les données de ces deux universités.

5.4.1. Disciplines involved

A Fribourg, le bilinguisme est présent de façon très transversale, dans toutes les Facultés. On y trouve toutefois deux types de cursus: les cursus obligatoirement bilingues (tous les cours ne sont pas disponibles dans les deux langues; NB: ils ne donnent pas forcément lieu à une licence bilingue) et les cursus facultativement bilingues. Les premiers regroupent notamment l'ethnologie et les sciences.

A Lugano, à la Faculté des sciences de la communication, certains cours se donnent en français, en anglais ou en allemand, à côté évidemment des cours en italien. La langue des cours dépend essentiellement du spécialiste engagé par la Faculté. Le 1^{er} semestre de sémiotique et le cours d'éléments de droit et de droit comparé de la communication se donnent par exemple en anglais, alors que le cours de théorie et technique de la recherche sociale est dispensé en français.

5.4.2. Levels at which (parts of) programmes are taught

Le bilinguisme touche davantage les cours spécialisés ou avancés, alors que la formation de base est plus souvent disponible dans les deux (ou plusieurs) langues.

5.4.3. Languages used

Les langues les plus massivement utilisées comme vecteurs d'enseignement académique sont l'allemand, le français et l'anglais, l'italien arrivant certainement un peu derrière sur le plan suisse. Mais il faut mentionner que la possibilité de licence bilingue à Fribourg ne concerne que le couple allemand/français.

5.4.4. Target groups (mobile students, home students et cetera)

Tous les publics d'étudiants sont concernés, mais la licence bilingue fribourgeoise s'adresse évidemment à des étudiants effectuant la majeure partie de leurs études à l'Université de Fribourg.

5.4.5. Policies and objectives underlying the practice described

Il s'agit pour les universités concernées de mettre en place une politique académique bilingue appelée à être exemplaire pour les universités suisses et européennes. Il s'agit aussi d'attirer un public de moins en moins spécifique d'étudiants, en formatant une offre de plus en plus recherchée mais encore exclusive. Dans les deux cas de Fribourg et de Lugano, on trouve au niveau politique et historique une relation privilégiée au bilinguisme. Fribourg est une ville officiellement bilingue (dans un canton lui-même bilingue), alors que Lugano, d'une part, se définit par une présence notable de non-italophones et, d'autre part, a longtemps dû accéder aux langues majoritaires suisses pour garantir par exemple de bonnes chances éducationnelles et professionnelles à ses jeunes.

5.4.6. New measures proposed

Globalement, il s'agirait de suivre les exemples de Fribourg et de Lugano. La norme devrait être aux études bilingues. Il faudrait souhaiter dans ce sens que la mention "licence bilingue" devienne un pléonasme.

CONTINUING EDUCATION

6. Innovations in language studies in continuing education (excluding language specialists)

Les universités mettent en principe sur pied chaque année un programme de formation permanente, adressé aux membres de l'académie et/ou aux personnes extérieures. Ces programmes varient considérablement d'une institution à l'autre et d'une année à l'autre. Le plus souvent, ils se construisent en fonction d'initiatives ponctuelles des membres du corps enseignant. Ces initiatives sont parfois d'ordre linguistique ou didactique, mais il est difficile d'en identifier des contenus et des objectifs réguliers. Vu la plus ou grande transversalité du public visé, plusieurs initiatives exploitent cependant des thématiques relatives à la communication, susceptibles d'intéresser de plus en plus le monde de l'entreprise notamment.

En marge de ce phénomène, nous tenons aussi à souligner la présence récente, dans plusieurs universités, d'un conseiller pédagogique (encadré par une commission pédagogique), qui aide le corps enseignant à réfléchir sur sa manière d'enseigner, de transmettre du savoir et donc de gérer la communication didactique. Il contribue aussi à orienter le personnel vers des formations permanentes particulièrement destinées aux enseignants universitaires.

Bibliographie

- Bennett, J. (1997). Language teaching at the University of St. Gallen. *Babylonia* 4/97.
- Berthoud, A.-C. & Gajo, L. (1998). Formation des enseignants et éducation bilingue en Suisse. Rapport national présenté au Conseil européen des langues. *Bulletin suisse de linguistique appliquée* 67.
- Brohy, C. (1996). *Expériences et projets bilingues dans les écoles en Suisse*. Rapport de l'APEPS (Association pour la promotion de l'enseignement plurilingue en Suisse).
- Forster Vosicki, B. (1997). Les études de langues pour étudiantEs d'autres disciplines en Europe. *Babylonia* 4/97.
- Gajo, L. & Matthey, M. (1998). Dénomination et catégorisation des modèles d'enseignement des langues: entre institution et pratique. *Bulletin suisse de linguistique appliquée* 67.
- Gauthier, C. & Jeanneret, T. (2000). *Français langue étrangère en milieu homoglotte et alloglotte: quels enseignements pour quelles pratiques effectives, quelles pratiques effectives après quels enseignements?* *Bulletin suisse de linguistique appliquée* 71.
- Grin, F. (1997). Enseignement des langues à l'université: critères politiques ou économiques? *Babylonia* 4/97.
- Kleiber, C. (1998). *Bericht "Bildung, Wissenschaft und Kultur: Stützen der Gesellschaft von morgen"*.

- Lia Rumantscha (1996). *Rhêto-romanche. Facts & Figures*. Coire: Ligue romanche.
- Nodari, C. (1999). *Studie "Situation und Perspektiven der Sprachkurse an der Universität Zürich und Eidgenössischen Technischen Hochschule"*. Institut für Interkulturelle Kommunikation.
- Rapport Lüdi (1998). *Quelles langues apprendre en Suisse pendant la scolarité obligatoire? Rapport d'un groupe d'experts mandaté par la commission formation générale pour élaborer un "concept général pour l'enseignement des langues"*, Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique (CDIP), juillet 1998.
- Rigotti, E. (1997). Università della Svizzera Italiana: plurilinguismo come condizione-ambiente. *Babylonia* 4/97.
- Roncoroni, F. (à paraître). *Aspetti dell'italiano L2 in Svizzera e dall'estero. Bulletin suisse de linguistique appliquée* 73.
- Schuwey, G. (2000). *Assunto: Bologna-Declaration – Meeting of the Enlarged Group, Lisbon, 30 June 2000*.

Nos remerciements vont en particulier à Martina Beranek, Brigitte Forster Vosicki, Eva Roos, Claude Sandoz et Philippe Terrier.